FLEURISSEMENT

Aborder le problème du fleurissement sans avoir à l'esprit l'ensemble des préoccupations liées à l'aménagement de l'espace conduit à se poser les mauvaises questions et à répondre de façon fragmentaire. Fleurir un village doit être comme un accompagnement, un complément, une mise en valeur et non une fin en soi.
Plutôt que de donner directement des recettes et une liste de plantes, nous préferons indiquer une méthodologie d'approche afin d'intégrer le fleurissement dans une démarche globale d'embellissement de la commune.
Avant toute chose, il convient de noter qu'un premier exemple de fleurissement réussi nous est donné par l'agriculture dont les couleurs sont sources de plaisir : champs de colza, couleurs de printemps des haies et pâturages, plus tard, blé, coquelicots, petits pois, betteraves...

LES CRITERES DE CHOIX

LE PATRIMOINE VEGETAL DES COMMUNES

Une analyse fine du site, l'identité du lieu à aménager, sa personnalité sont autant d'éléments à prendre en compte, à respecter, à contourner ou avec lesquels jouer pour parvenir à un **équilibre**. A ce titre, il convient de considérer la plante comme un matériau vivant, avec une durée de vie limitée. En simplifiant, un massif de plantes annuelles se resème chaque année, un jardin de plantes vivaces se replante tous les cinq ans, les arbustes durent quelques dizaines d'années, les zones boisées dépassent un siècle d'existence.
Diversifier les végétaux que l'on utilise est un des moyens d'échelonner dans le temps, les époques de floraison. Parmi les plantes peu employées, citons les graminées décoratives, les fougères, les grimpantes, les couvre-sol...

QUESTION D'ECHELLE

Trop d'interventions font perdre le notion d'échelle : celle constituée par un cours d'eau, un axe de circulation, dont la lecture s'inscrit dans un contexte large, et qui ne doit pas être perturbée par des aménagements multiples, variés et fragmentaires. Trop souvent, les jardinières et constructions maçonnées sont d'une **trop grande hauteur et lourdeur** par rapport aux végétauxqu'elles supportent.
Augmenter les contrastes entre la légèreté des formes libres et la rigueur des formes taillées.
Eviter de disperser les fleurs isolément dans une pelouse. Ne pas chercher à utiliser toutes les couleurs de fleurs dans un même massif. Equilibrer l'importance des plantes fleuries par rapport au **feuillage**. Utiliser des plantes de hauteurs différentes, pour donner du relief au massif.

COULEURS

Tenir compte des particularités locales (matériaux de construction, pierre de taille et ardoises, revêtements de sol), de la progression naturelle des couleurs en fonction des saisons.
Pour garder un aspect naturel, on choisira du blanc et jaune citron pâle au début du printemps, du rose, bleu et gris au milieu de l'été, du rouge et du jaune vers la fin de l'été, du bronze, du cuivré et du pourpre à l'automne.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE L'OISE
La Cabotière - Parc du Château - BP 439 - 60635 CHANTILLY CEDEX
TEL : 03 44 58 00 58 - E-mail : caue60@wanadoo.fr- FAX : 03 44 57 76 46

CAUE DE L'OISE

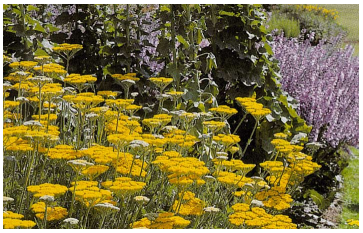

LA MOSAÏCULTURE

« Mosaïculture» : technique de plantation en forme de massifs représentant des motifs avec des végétaux, utilisée pour le fleurissement des communes.

Les compositions de mosaïculture sont un genre d'une autre époque qui sont encore très souvent utilisées et qui répondent à des critères très précis. Malheureusement, ces données énoncées par E. André sont rarement appliquées et ont abouti à des compositions fantaisistes et peu oroginales reproduites indifféremment quel que soit le lieu.
Il faut dire que les conditions actuelles de mise en œuvre et d'entretien ne sont plus exactement celles du XIXème siècle, époque de l'apogée de la mosaïculture.
La disparition de jardiniers compétents, la palette végétale restreinte, les contraintes budgétaires, le manque de suivi, sont autant de facteurs qui poussent à adapter le fleurissement et à le repenser dans le cadre de réalisations contemporaines.

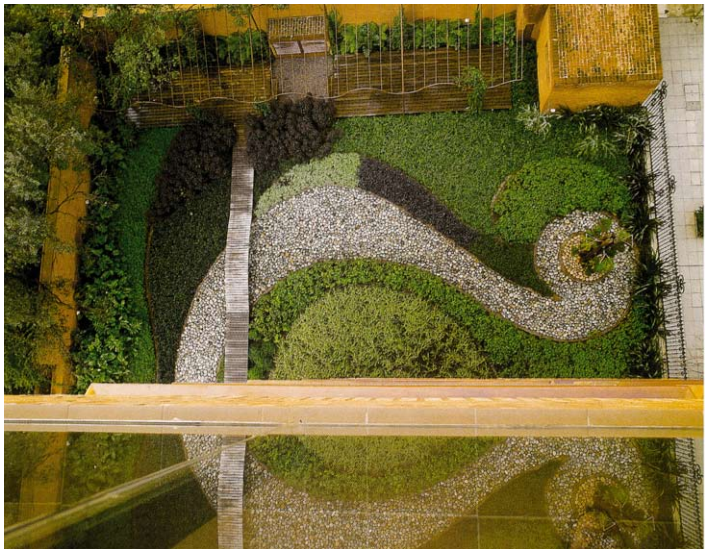

GUIDE PRATIQUE

Pour agir sur le paysage de nos communes, il est souhaitable de faire appel à des professionnels :

L'ARCHITECTE PAYSAGISTE
De l'agencement d'un espace public à l'aménagement du paysage, il va guider les choix de l'aménageur dans la prise en compte de l'environnement existant et la création d'un aménagement de qualité. Le paysagiste connaît les matériaux et maîtrise les techniques de leur mise en œuvre. Il a une connaissance approfondie des végétaux, de leur plantation, gestion et évolution.
Bien souvent, il s'adjoint les compétences d'autres professionnels : plasticien, géographe, botaniste, écologue.

LE TECHNICIEN PAYSAGISTE
Collaborateur compétent du paysagiste, de l'entrepreneur de jardins, du pépiniériste. Il participe à la conception, à la surveillance des chantiers, à l'entretien des espaces verts.

L'ENTREPRISE PAYSAGISTE
Elle réalise les travaux d'aménagement selon les directives de l'architecte-paysagiste.

LE JARDINIER
Ouvrier qualifié, il prépare sols et végétaux à la plantation, les met en place et les soigne. Il assure le suivi quotidien et l'entretien des espaces.

L'ELAGUEUR
Spécialisé dans la taille des arbres.

LE CHIRURGIEN DES ARBRES
Intervient lorsque l'arbre est malade ou dépérissant.

LE PEPINIERISTE
Elève et produit les végétaux.

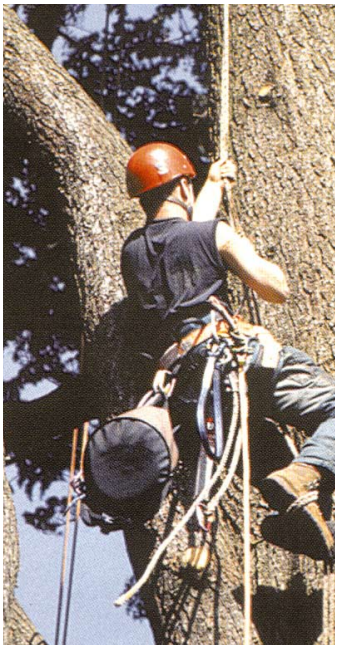

CAUE DE L'OISE

BIBLIOGRAPHIE

- Guide des végétaux d'ornement et fruitiers, éd. Horticolor, Parc scientifique Tony Garnier Espace Henry Vallée, Lyon, 1995
- Guide des plantes vivaces, éd. Horticolor, Parc scientifique Tony Garnier Espace Henry Vallée, Lyon, 1996
- Petits jardins à la française, Ray Strong, éd. Chêne, Londres 1990
- Plans et décors de jardin, Daniel Puiboube, coll. Création et Jardin, éd. Artémis, fev. 2004
- Des arbres pour le jardin, Daniel Puiboube, coll. Création et Jardin, éd. Artémis, fev. 2004
- Arbustes, mode d'emploi, Didier Willery, éd. Ulmer, 2004
- Plantes des Haies champêtres, éd. Nord Nature Bavaisis, oct. 2001
- Plantons dans l'Oise, Dominique Soltner, CAUE de l'Oise,
- Fleurir notre département, CAUE de Loire Atlantique, 1996
- Faites une fleur à votre commune, Ministère du tourisme, Comité national pour le fleurissement de la France
- Planter aujourd'hui, bâtir demain, Claude Ginaudeau, coll. Mission du paysage, Ministère de l'Equipement, 1987

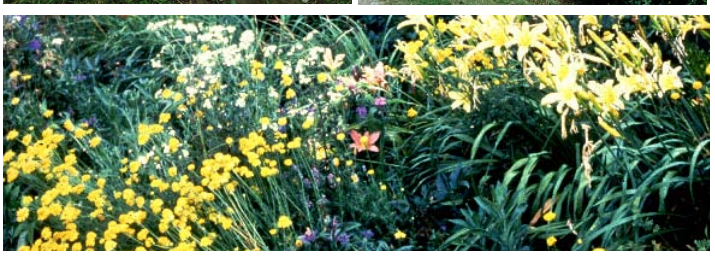

CAUE DE L'OISE

REALISATIONS